



DOSSIER D'INSCRIPTION

Saison 2016/2017

1

La demande de licence FFBB : (page de garde)

→ La partie « identité » est à remplir et à vérifier par vos soins (sauf numéro de licence)

→ Le certificat médical doit être rempli par le médecin sur cet imprimé ou joint

Pour les joueurs nés en 1997, 2000, 2002, 2004, 2006 et 2008, merci de faire également compléter par le médecin, la case « sur-classement » de l'imprimé.

→ Si vous désirez souscrire à l'assurance FFBB, **le montant de l'assurance sera à rajouter à votre cotisation.**

2

Le formulaire d'inscription au club (page 2) est à compléter en sachant que les informations resteront confidentielles au sein du club.

Les chartes du joueur et du parent (pages 3 et 4) sont à lire, à assimiler et à accepter en signant au bas des pages avec la mention « J'accepte le règlement »

3

Pour les joueurs mineurs, **l'autorisation familiale** (page 5) est à compléter et à signer afin que les enfants puissent effectuer les matchs à l'extérieur.

Pour les U20 et les seniors, **le dépôt de caution** (page 6) est à remplir : Un chèque de **30 €** devra être joint (il ne sera pas encaissé et sera rendu en fin de saison suivant les conditions définies dans la charte joueur Art 2, 4 et 5).

4

Il ne vous reste plus qu'à choisir votre **formule d'engagement** (page 7) sans oublier de joindre à votre dossier : **une photo d'identité, le règlement de votre licence** (que vous pouvez payer en 3 fois sans frais par chèque) et **une photocopie de pièce d'identité** (pour les nouveaux adhérents majeurs et si vous devenez majeur dans la saison).



→ **Tout dossier incomplet (y.c. photo) ne pourra être traité, le joueur ne sera donc pas sélectionnable pour les matchs.**

→ **La présence d'un parent le jour de l'inscription est OBLIGATOIRE pour tous les joueurs mineurs,**

→ **Avant de remplir votre dossier, veuillez-vous assurer que l'entraîneur de l'équipe concernée vous a bien confirmé qu'une place vous était réservée.**



FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU CLUB

PHOTO

Ces informations resteront confidentielles. Seules les personnes responsables de votre équipe y auront accès : Entraîneurs, dirigeants et parents référents.

NOM et Prénom du licencié :

Date de naissance : / /

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Téléphone du licencié : / / / /

Adresse Mail :

Profession :

Pour les demandes de licences de joueurs mineurs :

Nom du père : **De la mère :**

Profession du père : **De la mère :**

Téléphone du père : / / / **De la mère :** / / /

Cadre à compléter par les dirigeants du club

EQUIPE : NUMERO DE LICENCE : CREAT / MUT / RENOUV / PRET



CHARTRE DU JOUEUR

En prenant une licence à l'ALVP, je m'engage, après en avoir pris connaissance, à respecter la chartre dont les règles sont définies ci-après.

Article 1 : Engagement au club

Pour participer aux entraînements et aux rencontres, un joueur doit être régulièrement qualifié pour la saison en cours et à jour de sa cotisation.

Article 2 : Respect des équipements

Les équipements sportifs mis à la disposition des licenciés doivent être respectés, tant sur le plan matériel que sur le plan hygiénique. Tout licencié qui abîmerait ou dégraderait volontairement le matériel mis à sa disposition pourra faire l'objet de sanctions décidées par le bureau (remboursement, mise à pied...)

Article 3 : Respect de la personne

Tout joueur doit **respecter son entraîneur** comme chaque entraîneur doit **respecter ses joueurs**. Ces derniers doivent appliquer scrupuleusement les consignes de leur entraîneur (ponctualité aux entraînements et aux matchs, respect des horaires, respect des consignes de jeu...)

Tout licencié doit **respecter ses adversaires** (joueur et public) au cours d'une rencontre ainsi que les installations des clubs où il est appelé à se rendre.

Tout licencié doit **respecter l'arbitre**, accepter ses décisions et se soumettre à ses sanctions.

Article 4 : Arbitrage et table de marque

En souscrivant une licence à l'ALVP, un licencié adulte (U20, senior) s'engage à **assurer la gestion des rencontres** (arbitrage, table de marque) **du samedi après-midi et du dimanche matin en se référant au calendrier d'arbitrage affiché sur le panneau d'information**.

En cas d'indisponibilité, le licencié devra **chercher un remplaçant qui assurera sa permanence**.

Le non-respect de cet article engendrera **l'encaissement du chèque de caution de 30€**.

Article 5 : Fautes techniques, disqualifiantes et autres sanctions sportives...

Tout joueur ou entraîneur se voyant sanctionné, au cours de la saison, par une faute technique, disqualifiante ou autre sanction engendrant le paiement d'une amende, **devra en assumer le prix**. A défaut de s'acquitter du paiement, le chèque de caution peut être encaissé. Dans le cas où la caution ne suffirait pas, le licencié concerné restera redevable envers le club du reliquat.

La Présidente
Christine THIEBAULT

le Licencié :
« J'accepte le règlement » + date + signature



CHARTRE DU PARENT

Etre parent d'un jeune basketteur de l'ALVP vous engage vous aussi à respecter quelques règles essentielles pour le bon déroulement de la saison de votre enfant ainsi que pour son épanouissement personnel.

Article 1 : Inscription de votre enfant

Au moment de l'inscription, si votre enfant est mineur, **la présence d'au moins un parent est obligatoire** afin que nous puissions vous rencontrer. En cas d'absence, le dossier d'inscription de votre enfant sera refusé.

Article 2 : Respect

Etre parent c'est aussi montrer l'exemple à son enfant et dans notre sport, le respect est une valeur essentielle. Les parents doivent donc être irréprochables : l'entraîneur et ses décisions, les arbitres et leurs jugements, les joueurs de l'équipe mais aussi les adversaires, le public adverse et bien sûr les équipements devront être respectés comme ils se doivent de l'être. Le non-respect de cet article pourra engendrer des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de votre enfant.

Article 3 : Responsabilités

Votre enfant mineur est sous la responsabilité du club lorsqu'il se trouve à l'intérieur du gymnase et ce, uniquement pendant les périodes d'entraînements et de matchs de son équipe. Tout ce qui se passe avant et après, ou en dehors de nos locaux, reste du ressort et de la responsabilité des parents. **Par conséquent, les parents devront s'assurer de la présence de l'entraîneur avant de laisser leur enfant dans le gymnase ou aux abords et de le récupérer à l'heure prévue.**

Les parents devront également assumer les conséquences des éventuelles dégradations réalisées par leur enfant.

Article 4 : Rôle du parent dans l'équipe

Votre présence est indispensable pour l'épanouissement personnel de votre enfant. Vous pouvez encourager votre enfant pendant les matchs. Par contre, nous vous demandons de rester des parents et de ne pas vous transformer en coach personnel de votre enfant : vous lui donneriez des consignes certainement différentes de celles du coach.

Les parents assurent également une rotation dans le lavage des maillots de l'équipe, la préparation du goûter à l'issue des matchs joués à domicile, et au transport des joueurs pour les matchs à l'extérieur.

La Présidente
Christine THIEBAULT

Le parent :
« J'accepte le règlement » + date + signature



AUTORISATION FAMILIALE

Je soussigné(e) :

Père Mère, Tuteur (rayer la mention inutile)

Déclare autoriser mon enfant

Date et lieu de naissance : / / à

→ A utiliser les modes de transport suivants :

- Voitures particulières des entraîneurs et autres parents de l'équipe,
- Tout autre véhicule de transport en commun, en présence d'un accompagnateur.

→ J'autorise les accompagnateurs responsables à faire donner tous les premiers soins ou faire transporter mon enfant à l'hôpital en cas d'urgence et faire pratiquer toute intervention chirurgicale urgente en cas de nécessité constatée par un médecin.

→ J'autorise le club à photographier et filmer mon enfant et à utiliser son image notamment afin de les diffuser sur le site Internet ou les plaquettes du club. Je garantie ne pas être lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image.

→ Je m'engage à régler les dépenses consécutives aux soins ou aux transports.

→ Je m'engage à déclarer tout problème médical de mon enfant à l'entraîneur de l'équipe dans laquelle il évoluera (allergies, problèmes respiratoires – asthme...)

Je souhaite être parent référent* OUI NON

*Les parents référents ont un rôle particulier dans l'équipe. Ils sont le relais entre l'entraîneur et les autres parents. Ils coordonnent les rotations de lavage des maillots, de préparation du goûter d'après-match et des transports.

Date et Signature du parent
« Lu et approuvé »



DEPÔT DE CAUTIONS **(U20 et Seniors)**

J'autorise le club à encaisser mon chèque de caution d'une valeur de **30€** dans le cas d'une absence de ma part à l'organisation des rencontres jeunes (arbitrage, tenue de la table de marque) du Samedi après-midi et dimanche matin , suivant le calendrier d'arbitrage et tenue de la table de marque ou pour tout complément de règlement d'amende liée à une sanction de la fédération me concernant personnellement.

En fin de saison, le chèque de caution me sera restitué si j'ai respecté le calendrier d'arbitrage et tenue de la table de marque du samedi après-midi et si je ne dois aucune somme liée à une éventuelle amende ou autre montant impayé de ma part.

Date et Signature du licencié
« Lu et approuvé »

Chèque 30€ à l'ordre de l'ALVP à agraffer ici



FORMULE D'ENGAGEMENT

FORMULE CHOISIE	ADHESION Licence déposée AVANT le 31 juillet	ADHESION Licence déposée APRES le 31 juillet	ADHESION Si mutation
<p>LICENCE</p> <p>2010-2011-2012 – Baby basket (avoir 4 ans révolu)</p> <p>2009-2008 - U9 2007-2006 – U11</p> <p>2005-2004 – U13 2003-2002 – U15</p> <p>2001-2000 – U17 1999-1998-1997 – U20 1996 et plus - Seniors</p>	<p>U7 – BABY-BASKET</p> <p><input type="checkbox"/> 100 €</p> <p>U9 → U11</p> <p><input type="checkbox"/> 120 €</p> <p>U13 → U15</p> <p><input type="checkbox"/> 140 €</p> <p>U17 → SENIORS</p> <p><input type="checkbox"/> 160 €</p> <p>LOISIRS</p> <p><input type="checkbox"/> 100 €</p>	<p>U7 – BABY-BASKET</p> <p><input type="checkbox"/> 100 €</p> <p>U9 → U11</p> <p><input type="checkbox"/> 130 €</p> <p>U13 → U15</p> <p><input type="checkbox"/> 150 €</p> <p>U17 → SENIORS</p> <p><input type="checkbox"/> 170 €</p> <p>LOISIRS</p> <p><input type="checkbox"/> 100 €</p>	<p>U15</p> <p><input type="checkbox"/> + 25 €</p> <p>U17 → SENIORS</p> <p><input type="checkbox"/> + 50 €</p>
<p>SHORT + MAILLOT ENTRAINEMENT</p> <p>SURMAILLOT</p>	<p>U7 → U15</p> <p><input type="checkbox"/> 30 €</p> <p>U11 → SENIORS</p> <p><input type="checkbox"/> 35€</p>	<p>U7 → U15</p> <p><input type="checkbox"/> 30 €</p> <p>U11 → SENIORS</p> <p><input type="checkbox"/> 35€</p>	
<p>ASSURANCES FFBB FACULTATIVES</p>	<p><input type="checkbox"/> Option A (3.70 €)</p> <p><input type="checkbox"/> Option B (9.50 €)</p>		
<p>Merci de cocher et indiquer le TOTAL</p>	<p>Règlement par chèque de préférence</p>		

- Je suis titulaire de la carte M'RA et désire profiter de la réduction (photocopie obligatoire de la carte)
- Je désire un reçu pour le paiement de ma licence.

INFOS VISITE MEDICALE

Prendre RV dès maintenant

(consultation gratuite)

Centre de Médecine du Sport, situé dans le Complexe Sportif Laurent Gerin - 24 avenue Jacques Duclos 69200 Vénissieux. Notre club est adhérent à l'OMS, nos licenciés peuvent bénéficier d'une Visite médicale de Non Contre-Indication à la pratique sportive entièrement prise en charge par l'OMS.

Pour prendre RDV, appeler le secrétariat du CMS de Vénissieux au **04.72.50.17.75**

(Contact UNIQUE et OBLIGATOIRE pour que la visite soit prise en charge !)

du lundi au vendredi de 14h à 18h30 (sauf vendredi 18h00).

INFOS PARTENAIRES

L'AL Vénissieux Parilly recherche des sponsors/mécènes. Si vous connaissez des entreprises susceptibles de nous accompagner (y compris sur de petits dons) merci de contacter Nathalie BOIVIN (06 64 40 33 10) ou Franck JANICAUD (06 63 93 55 37). Nous tenons à votre disposition un dossier de partenariat.

Vos commentaires/idées/partenaires à contacter :

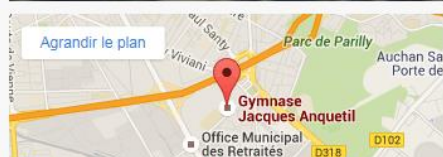
.....

.....

INFOS GYMNASES

GYMNASSE JACQUES ANQUETIL

16 Boulevard Marcel Sembat
69200 Vénissieux
Tel: 04-37-90-23-19



GYMNASSE JEAN GUIMIER

2 Avenue Jules Guesde
69200 Vénissieux
Tel:04-78-75-62-94



GYMNASSE JULES GUESDE

80 Avenue Jules Guesde
69200 Vénissieux
Tel: 04-78-76-42-73

